

# Lutter contre l'homophobie : une responsabilité collective

17 mai 2010



Le 17 mai 2009, journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, s'est tenue à Paris la première cérémonie nationale d'hommage aux 10 000 à 15 000 victimes qui ont péri dans les camps de concentration en raison de leur orientation sexuelle. Plus de soixante ans après la Seconde Guerre mondiale, alors que l'on sait que les homosexuel(le)s ont été déportés et massacrés, une reconnaissance officielle a enfin lieu. Ce sombre épisode n'était pourtant pas méconnu, et il est troublant de voir qu'une telle cérémonie, dans une France qui a maintes fois montré son appétence à honorer la mémoire de ses citoyens, arrive si tardivement.

2009, c'est très exactement quarante ans après un autre événement notoire pour les homosexuel(le)s : les émeutes de Stonewall, à New York, qui ont donné naissance à la Gay pride. Avant cela, quelques mouvances avaient commencé le travail de lutte pour la visibilité des gays et des lesbiennes. Mais le combat pour l'égalité des droits pour les personnes lesbiennes, gays, bi, transsexuelles et

transgenres (LGBT) est récent. Il est bon de se souvenir que l'homosexualité n'est plus un délit depuis la promulgation de la loi Defferre, sous la présidence de François Mitterrand, en 1982 (!), et que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne l'a retirée de la liste des maladies mentales qu'en... 1990. Le terme même d'« homophobie », traduction sauvage de l'anglais homophobia, n'est apparu qu'en 1971. Pour comparaison, les termes « raciste » et « antisémite » datent de la fin du XIXe siècle.

## La question du bien-être quotidien

Cela fait donc à peine quatre décennies qu'un mot a été posé sur les violences dont les gays et les lesbiennes, mais aussi les bisexuel(le)s, les transsexuel(le)s et transgenres, peu à peu ralliés au combat pour bientôt former le mouvement qu'on appelle « LGBT », sont victimes. Car si les associations et instances militantes, dont SOS homophobie fait partie depuis plus de quinze ans, luttent pour une pleine égalité des droits, il ne faut pas oublier que, bien avant la reconnaissance du couple homosexuel, voire de la parentalité possible des gays et lesbiennes, se pose déjà la question de leur bien-être quotidien et de leur acceptation.

Il faudrait faire attention à ne pas céder aux sirènes anticomunautaristes qui voient d'un oeil suspicieux les réactions outrées de ce que l'on qualifie aujourd'hui de « minorités » (comme s'il existait d'un côté une majorité uniforme et cohérente, et de l'autre une poudrée de groupuscules identitaires) à chaque fois qu'elles « se sentent » attaquées. Les chiffres sont une fois de plus édifiants : chaque jour, trois à quatre personnes nous ont encore contactés en

2009, sur notre ligne téléphonique d'écoute ou par écrit, pour nous rapporter les propos injurieux, le harcèlement moral, les agressions physiques dont elles ont souffert. Non, être homosexuel(le), aujourd'hui, en France, n'est pas accepté par tou-te-s, et est passible des pires violences.

L'un des combats du mouvement LGBT a toujours été, et est encore aujourd'hui, celui de la visibilité de l'homosexualité. Une large majorité de gays et lesbiennes ne parle pas de sa vie privée sur son lieu professionnel ; révèle tardivement à ses proches son attirance ; n'ose pas tenir la main de son compagnon ou de sa compagne dans des lieux publics. En 2009 ont été lancés, pour la première fois dans l'Hexagone, des « kiss-in », rassemblements de gays et lesbiennes qui s'embrassaient publiquement. Ce genre de pratique montre que la liberté de vivre son désir doit encore faire événement, et n'est pas banalisée.

## Pour une prise de conscience

Mais il manque aussi, aujourd'hui, une véritable prise de conscience de la violence homophobe. Rappelons que l'homosexualité est passible de la peine de mort dans sept pays, et de prison et/ou torture dans soixante autres. Aux Etats-Unis, jusqu'en 2003, treize Etats (sur cinquante) condamnaient l'acte de sodomie. En France, la situation n'est pas enviable : on recense une quinzaine de meurtres à caractère homophobe depuis 2001 ; le don du sang est interdit pour les gays ; des victimes témoignent chaque jour des diffamations que colporte un voisin homophobe, du traitement insoutenable que leur font endurer leurs parents, du passage à tabac que leur a fait subir un groupe d'individus dans la rue ; la justice ne reconnaît pas toujours l'homophobie comme caractère aggravant d'une agression physique ou verbale, alors qu'elle est inscrite dans le code pénal au même rang que l'origine ou la confession.

Sans parler de l'absence d'accès au mariage ou à la parentalité pour des couples gays et lesbiens, qui se voient aujourd'hui considérés comme des sous-citoyens. Quel message envoie Frédéric Mitterrand, homosexuel notoire, en acceptant un poste dans un gouvernement ouvertement hostile à l'avancée des droits pour les LGBT ? Des personnes directement

concernées et ayant un poids politique et médiatique certain ne luttent pas, et courbent l'échine. Alors que l'on apprend, chaque semaine, que d'autres pays adoptent de telles mesures, sans que leur équilibre sociétal s'en voie bouleversé, comme le craignent et le prédisent les paranoïaques. Or la non-considération permanente de l'Etat à l'encontre des personnes LGBT, ainsi que la hiérarchie opérée entre les sexualités, offrent un écran de choix à l'expression de la violence. Il faut alors se demander si la responsabilité individuelle des agresseurs ne serait pas aussi, surtout, une responsabilité collective.

Extrait de *Les inégalités en France* de *Alternatives Economiques* Pratique n° 043 - mars 2010.

Photo / © jolly - Fotolia



Emplacement :

Adresse de cet article : <http://alternatives.fr/Lutter-contre-l-homophobie-une-responsabilite-collective>